

## Recommandation 371 de l'Assemblée de l'UEO sur les événements survenus dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe (Paris, 18 juin 1981)

**Légende:** Le 18 juin 1981, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) adopte la recommandation 371 sur les événements survenus dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe. Le document revient notamment sur la situation créée par l'invasion soviétique en Afghanistan, ainsi que sur l'instabilité et les tensions régnant dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient. L'Assemblée recommande au Conseil d'exprimer l'opposition de ses membres à l'égard de toute intervention soviétique dans les pays du Moyen-Orient.

**Source:** Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°371 sur les événements survenus dans la région du Golfe et la sécurité de l'Europe (Paris, sixième séance, 18 juin 1981)" dans Actes officiels: Vingt-septième session ordinaire: Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1981, p. 47.

**Copyright:** (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/recommandation\\_371\\_de\\_l\\_assemblee\\_de\\_l\\_ueo\\_sur\\_les\\_evenements\\_survenus\\_dans\\_la\\_region\\_du\\_golfe\\_et\\_la\\_securite\\_de\\_l\\_europe\\_paris\\_18\\_juin\\_1981-fr-7951de1f-e5d8-4cb8-b663-f4183aaccbd6.html](http://www.cvce.eu/obj/recommandation_371_de_l_assemblee_de_l_ueo_sur_les_evenements_survenus_dans_la_region_du_golfe_et_la_securite_de_l_europe_paris_18_juin_1981-fr-7951de1f-e5d8-4cb8-b663-f4183aaccbd6.html)



**Date de dernière mise à jour:** 14/10/2016

**RECOMMANDATION n° 371*****sur les événements survenus dans la  
région du Golfe et la sécurité de l'Europe***

L'Assemblée,

Rappelant sa Recommandation n° 361 ;

Constatant que la situation créée par l'invasion soviétique en Afghanistan ne s'est pas modifiée depuis lors, mais que les conséquences de cette invasion pour la population afghane se sont considérablement aggravées ;

Considérant que cette invasion constitue également une menace directe pour la sécurité de l'ensemble des pays de l'Asie méridionale et la paix du monde ;

Constatant que l'absence de progrès vers la paix entre Israël et les pays voisins rend impossible le rétablissement d'une situation stable dans l'ensemble du Moyen-Orient ;

Déplorant la prolongation du conflit armé qui oppose l'Irak à l'Iran ;

Déplorant, tout en condamnant l'attaque aérienne israélienne sur Bagdad, l'accroissement de la tension qui en est résulté dans l'ensemble du Moyen-Orient et qui réduit la crédibilité de l'Occident, surtout des États-Unis, dans la recherche de solutions de compromis aux très difficiles problèmes de la région ;

Considérant que l'Europe a un intérêt vital à maintenir de bonnes relations avec l'ensemble des pays arabes, mais à n'intervenir en aucune façon dans les affaires intérieures d'aucun de ces pays,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De manifester la volonté de ses membres de s'opposer à toute intervention de l'Union Soviétique dans les pays du Moyen-Orient ;
2. De se concerter, avec les États-Unis, en vue de fournir de l'aide à la résistance afghane ;
3. De fournir une aide économique substantielle au Pakistan pour l'aider à accueillir des réfugiés sur son territoire sans conséquences économiques et sociales inacceptables pour son économie et de fournir également à ce pays les armements défensifs dont il a un besoin urgent pour assurer sa propre sécurité ;
4. D'exprimer en même temps la détermination de l'Europe de s'opposer à toute intervention militaire soviétique et sa volonté de ne pas intervenir dans les différends qui resteraient limités à la région ;
5. D'appuyer et d'aider activement tous les efforts des pays de la région pour assumer collectivement leur propre sécurité ;
6. De rechercher activement et en commun une entente entre l'ensemble des pays susceptibles de livrer des armes à l'Irak et à l'Iran en vue de mettre fin à toute livraison d'armements aux deux belligérants ;
7. De proposer, en vue de rendre l'Europe moins dépendante des fournisseurs de pétrole du Moyen-Orient, aux gouvernements des autres pays consommateurs de pétrole, une concertation destinée à promouvoir une politique énergétique visant à réduire progressivement la consommation mondiale de pétrole ;
8. D'exprimer sa condamnation de toute agression contre les pays de la région et de proposer que les Nations Unies appliquent des sanctions appropriées contre tout agresseur quel qu'il soit.